

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

**M. Peters:** Êtes-vous sûr que mes 20 minutes sont écoulées, monsieur le président?

**Des voix:** Continuez.

**M. le vice-président:** A l'ordre. Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre que les questions qui seront soulevées ce soir à l'ajournement sont les suivantes: le député de Simcoe-Nord: la santé; le député de Grenville-Carleton: l'instruction; le député de Selkirk: la Fonction publique.

Le député de Meadow Lake a la parole.

**M. McCleave:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je ne pense pas que le député de Timiskaming ait dépassé son temps de parole ni qu'il abusait de la patience du comité. Je suis persuadé que nous aimerions tous le voir terminer son exposé si Votre Honneur consentait à accorder la parole au député de Meadow Lake par la suite.

**M. le vice-président:** Je dois obtenir le consentement unanime du comité pour permettre au député de poursuivre son exposé.

**Des voix:** D'accord.

• (4.50 p.m.)

**M. Peters:** Je n'abuserai pas de ce privilège. Je ne faisais que présenter une requête chaleureuse au nom des cultivateurs dont les problèmes sont différents des autres. Ils n'ont jamais prévu aucun budget d'honoraires d'avocat ni de comptable. Pour le moment, ils ne sont vraiment pas en mesure d'adopter la comptabilité d'exercice. Le ministre est présent et il est originaire d'une localité rurale. Je lui demande seulement que ces trois autres articles soient reportés et renvoyés au comité de l'agriculture pour étude. J'ai déjà dit que la Fédération canadienne de l'agriculture avait présenté un mémoire. C'est également ce qu'ont fait d'autres organisations agricoles qui ont toutes signalé ces deux ou trois problèmes. Les solutions proposées ne sont pas toutes identiques mais leurs requêtes sont sincères. Je demande donc au ministre d'envisager l'étude du problème par le comité de l'agriculture. Nous ne sommes pas prêts d'en avoir fini avec ce projet de loi. Je ne veux pas dire que nous étudierons encore longtemps le bill fiscal en tant que tel mais qu'une fois adopté il restera longtemps en vigueur.

Je comprends que le gouvernement soit d'avis qu'il nous faudrait des fermes plus étendues et plus rentables. Je comprends aussi qu'il est avantageux d'avoir des unités étendues, faciles à comprendre. Toutefois, j'en suis sûr, le gouvernement admettra aussi que beaucoup d'électeurs dans notre pays, soit qu'ils appartiennent à une génération qui a déjà quitté la ferme, soit même qu'ils soient encore liés de près à l'économie rurale, croient qu'être propriétaire terrien au Canada ne signifie pas seulement un passe-temps, mais un mode de vie qu'il faut protéger. J'exhorte donc le ministre à songer à renvoyer la question à un comité, qui pourra spécialement entendre des gens exprimer leur avis sur les sujets importants. Il me semble

[M. Peters.]

même que l'omission de ce passage dans l'article de la loi ne serait pas mauvaise. Nous pourrions avoir recours aux exceptions déjà mentionnées, et pendant un certain temps, songer à la meilleure façon de résoudre le problème. Le ministre pourrait peut-être faire une meilleure suggestion, mais je l'engage au moins à s'occuper de nous obtenir des renseignements des associations agricoles elles-mêmes sur un régime fiscal qui pourrait être plus équitable pour l'agriculture, sans, d'autre part, rendre plus difficile ou plus coûteuse l'exploitation des fermes moyennes ou petites au Canada aujourd'hui. Nous devrions offrir aux exploitants la possibilité de conserver le mode ordinaire de vie qu'ils ont choisi.

**M. Cadieu:** Monsieur le président, j'ai écouté le débat avec beaucoup d'intérêt. Je n'ai pu m'empêcher de remarquer la façon dont le secrétaire parlementaire, qui vient de la grande région d'élevage qu'est celle de Calgary, a répondu au député de Crowfoot, ce matin, sur le sujet très important que nous discutons alors. J'en suis sûr, quand il retournera dans sa circonscription, il devra fournir quelques explications aux éleveurs de bétail de cette grande région où on pratique l'élevage depuis si longtemps et avec tant de compétence. Le député de Crowfoot a, je pense, fait ressortir comme il convenait la situation des éleveurs canadiens en comparaison de celle des éleveurs du sud, et certains problèmes qu'ils éprouvent tandis que les éleveurs des États-Unis en sont exempts. Il a évoqué diverses considérations, dont le climat et la population. Notre position doit être concurrentielle. Je pense que le député de Crowfoot a assurément touché au fond même du problème qui assaille ces éleveurs.

La concurrence nous est nécessaire. Je suis heureux que nous en ayons chez les éleveurs de bétail. C'est ce que nos éleveurs ont cherché des années durant et c'est ce qu'ils veulent encore de nos jours. Le gouvernement n'a pas examiné sérieusement la situation des éleveurs des États-Unis en ce qui concerne le troupeau de base. Aussi, au lieu de ne réserver que l'article 29, nous devrions réserver les articles 28, 30 et 31. Si nous en réservons un, il faut réserver les 4 puisqu'ils se rattachent les uns aux autres. Si nous supprimons le troupeau de base—il en a été question—aussi bien se résigner à voir disparaître bon nombre d'éleveurs de bestiaux, puisqu'ils vont être obligés d'abandonner les affaires. Nous pourrions peut-être songer aux montants d'argent prêtés par les gouvernements provinciaux pour l'établissement de jeunes fermiers dans les régions favorables à l'élevage du bétail. Alors que les gouvernements provinciaux cherchent à garder ces jeunes gens sur les terres, à leur assurer un taux d'intérêt convenable pour favoriser leur installation, je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement fédéral peut engendrer une situation aussi difficile.

Je suis sûr que beaucoup de ces gens ne s'intéresseront plus à leur entreprise, car ils ont déjà eu passablement de difficultés à s'établir. Réflexion faite, je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement peut nous présenter un tel bill. Pour moi, il ne s'occupe pas de ce que disent les gens ni de ce qui se passe chez les producteurs. Je pensais qu'il examinerait la question beaucoup plus sérieusement que cela. Il suffit de songer à la situation des agriculteurs de nos jours pour comprendre qu'ils n'ont pu payer le salaire minimum. C'est scandaleux, d'après moi.